Radicalisation et extrémisme violent : État des lieux et réponses

CENTRE DE **PRÉVENTION**
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE

LE CPRMV : QUI SOMMES-NOUS?

- **Fondé en mars 2015** par la Ville de Montréal avec l'appui du gouvernement du Québec (*Plan d'action 2015-2018*) ;
- **Organisation à but non lucratif** ayant comme objectif la prévention des phénomènes de radicalisation menant à la violence;
- **Organisme indépendant et autonome** cofinancé par la ville de Montréal et le gouvernement du Québec avec un mandat à l'échelle de la province du Québec.

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

Quels mots vous viennent en tête à la mention du mot « radicalisation »?

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

RADICALISATION

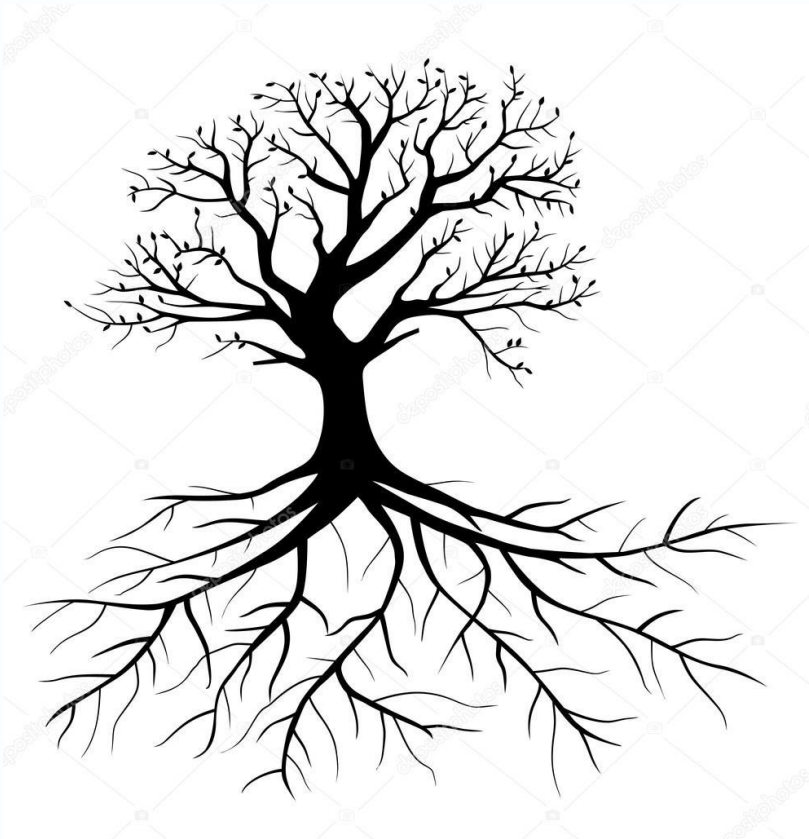

RADICAL

RADIX ***RACINE***

FONDEMENT

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

Qu’est-ce la radicalisation menant à la violence ?

Processus selon lequel des personnes adoptent un système de croyances extrêmes **– volonté d’utiliser, d’encourager ou de faciliter la violence** – en vue de faire triompher une idéologie, un projet politique ou une cause comme moyen de transformation sociale.

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

Quelles manifestations de la « radicalisation menant à la violence » ?

Un troisième attentat revendiqué par la «Résistance internationaliste»

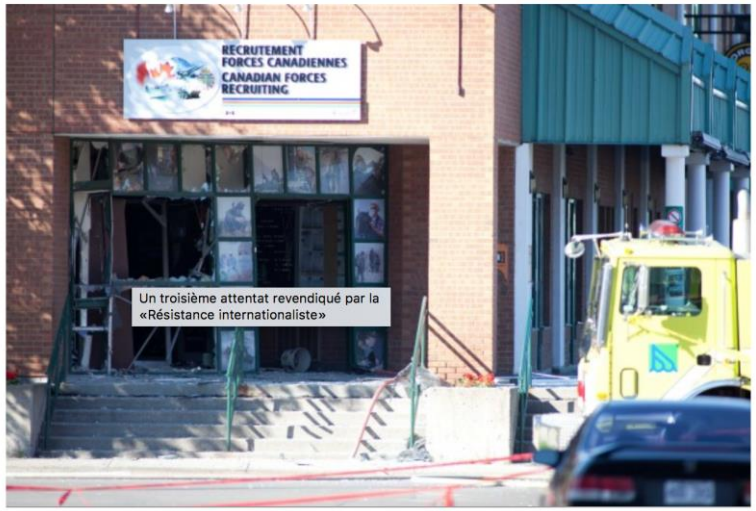

Violences extrêmes (…*terrorisme*)

Après l'attentat de Québec, les crimes haineux ont monté en flèche

Comportements violents

Tuerie à Québec: 60 jours de prison pour un troll aux propos racistes

Samuel Huot
PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

Discours haineux/ polarisants

La radicalisation menant à la violence : Un phénomène nouveau pour le Québec ?

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

La radicalisation menant à la violence : Un phénomène nouveau pour le Québec ?

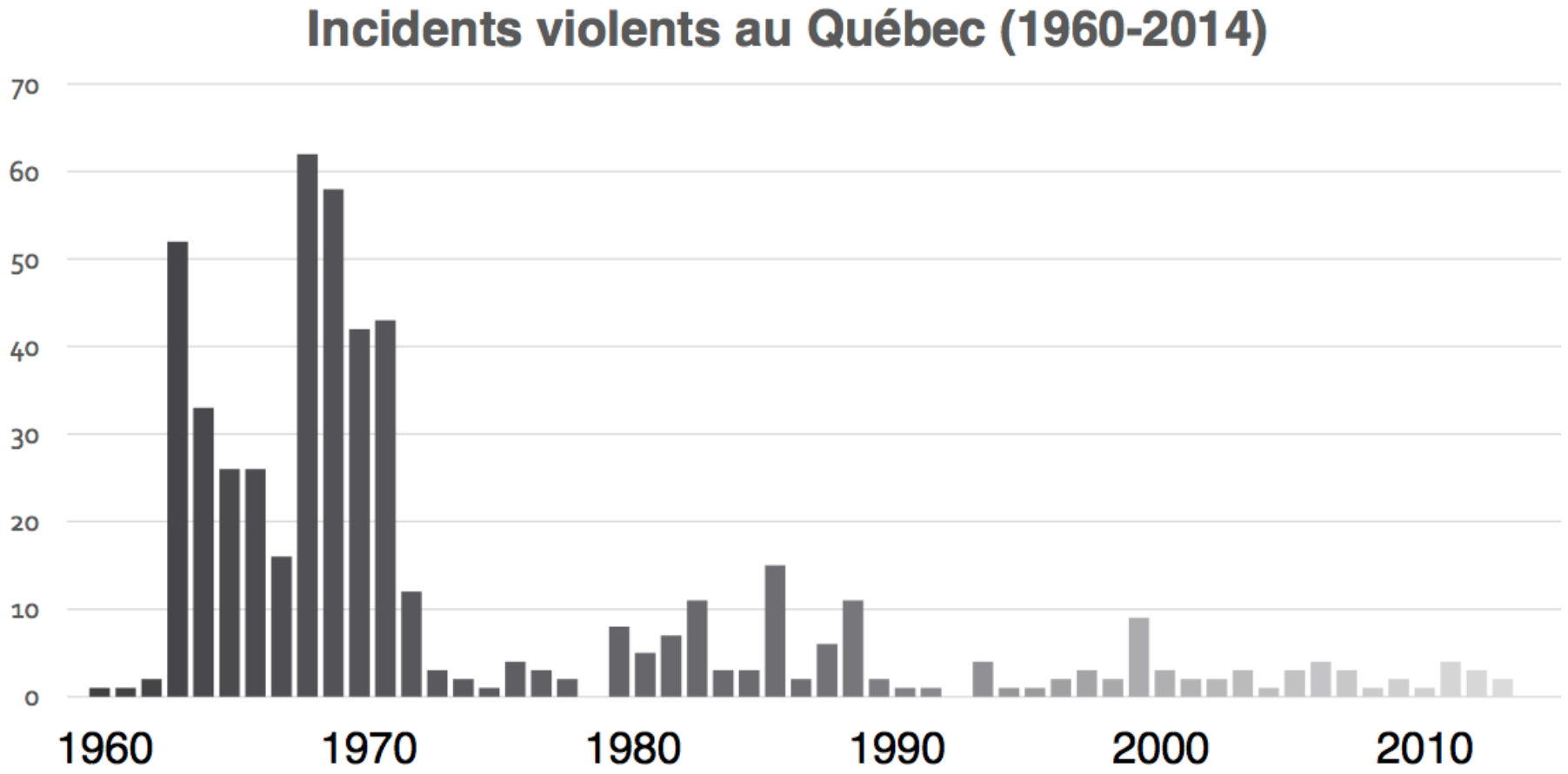

Données collectées depuis le *Canadian Incident Database (CIBD)* du Canadaian Network For Research On Terrorism, Security and Society (TSAS) : http://extremism.ca

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

EXTRÉMISME DE DROITE

EXTRÉMISME DE GAUCHE

EXTRÉMISME POLITICO-RELIGIEUX

EXTRÉMISME VIOLENT À CAUSE UNIQUE

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE
CAUSES
MÉCANISMES
FACTEURS
ENVIRONNEMENTS
MILIEUX
....

État des lieux de la recherche

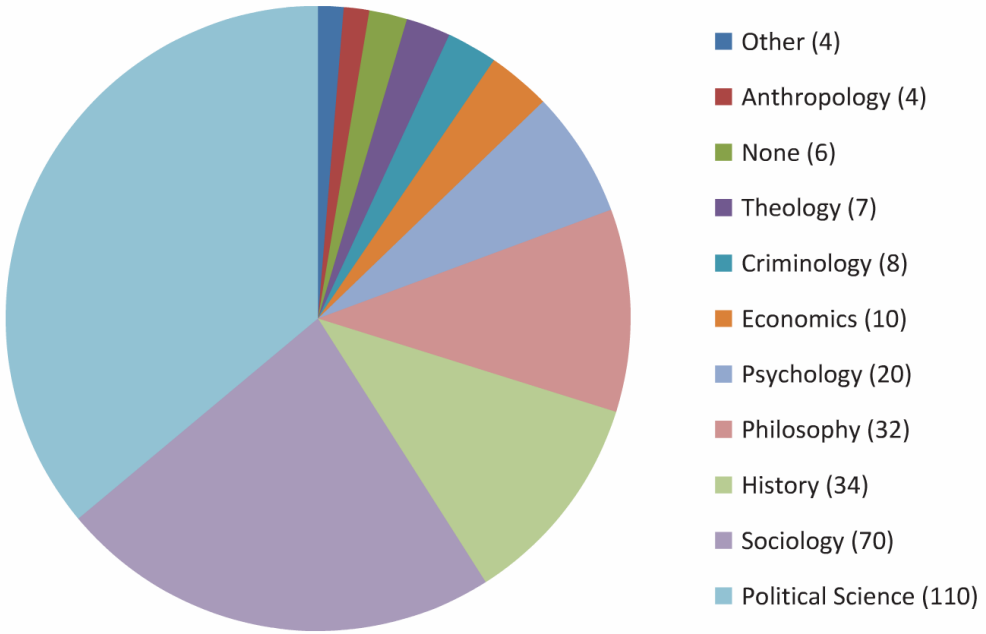

Figure 1: Types of approaches/disciplines (*n*) (color figure available online).

Neumann, P., & Kleinmann, S. (2013). How Rigorous Is Radicalization Research?. *Democracy and Security*, *9*(4), 360-382.

- Pas de profil-type, mais une diversité de trajectoires ;
- Phénomène développemental ;
- “Puzzle” de facteurs individuels, environnementaux et sociétaux ;
- Importance des aspects relationnels ;
- Dimension fortement contextuelle.

RMV : Quelle équation ?

- **Facteurs de vulnérabilité et de disponibilité** <u>contextuels</u> et <u>non déterministes</u> :

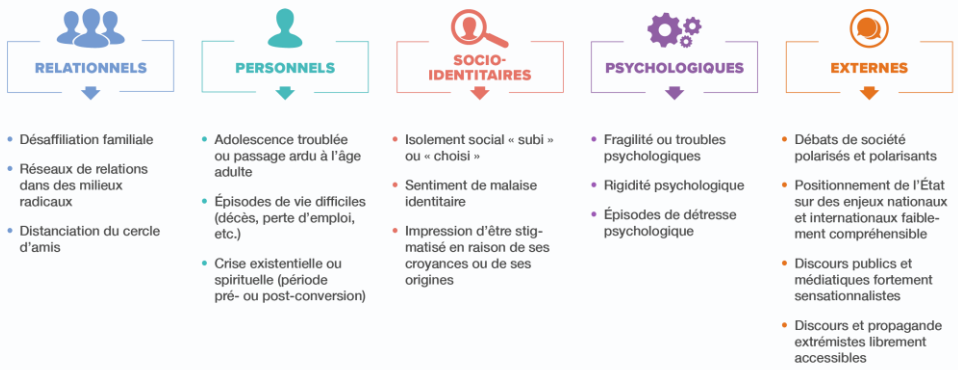

- **Résonance** entre des situations individuelles avec des **discours alternatifs** (*provocateur* ou *justice sociale*) de rupture ;
- **Basculement progressif dans des comportements de rupture** avec l'environnement et les proches ;
- Repli progressif et enfermement dans une **dynamique de radicalisation relationnelle** (par les pairs).

Importance des distinctions !

Prévention de la radicalisation menant à la violence

VS.

Prévention du terrorisme

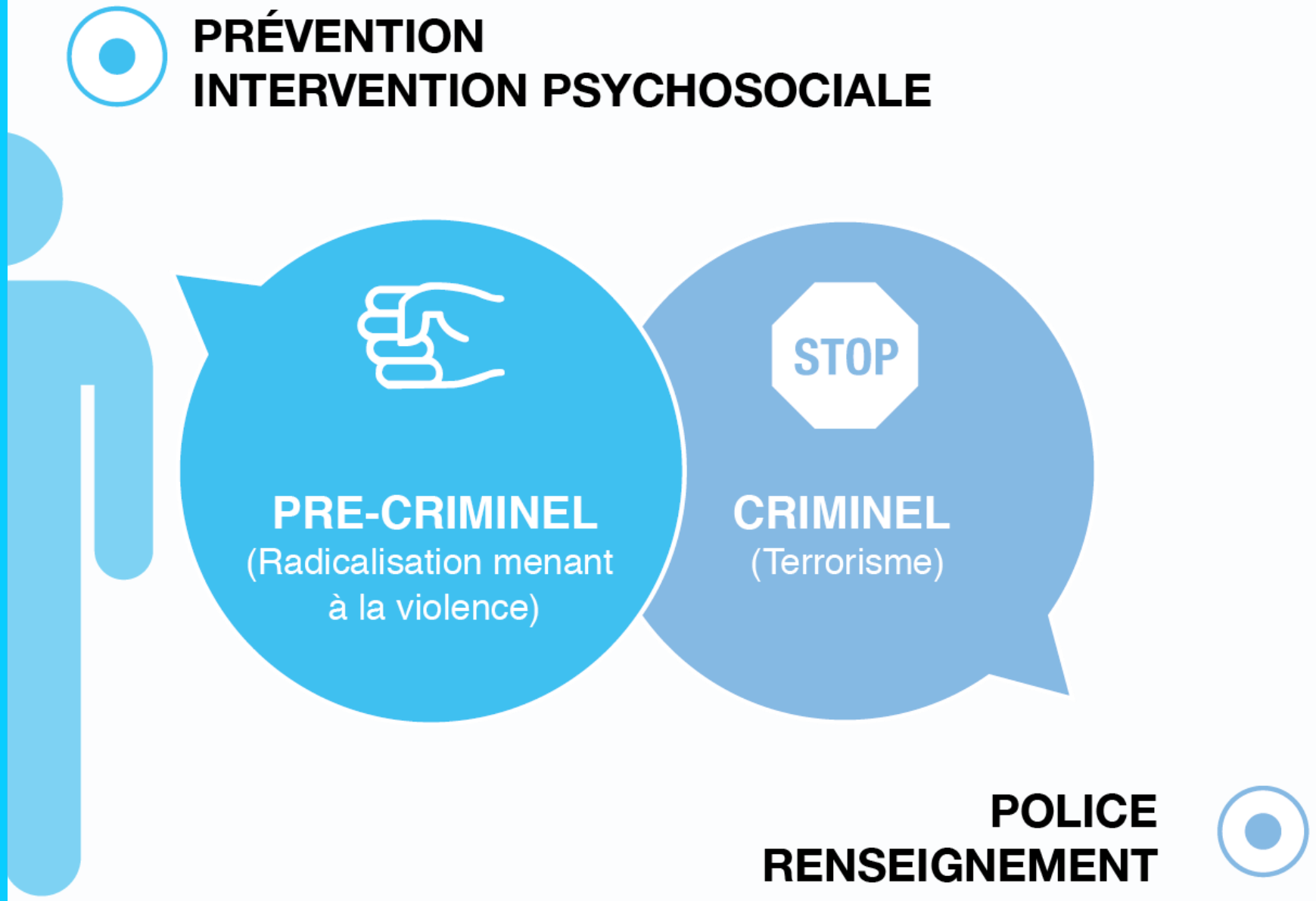

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

TROIS NIVEAUX DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE :

DE QUOI PARLE-T-ON?

CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE

Prévention d'abord!

NIVEAUX DE PRÉVENTION AU CPRMV

L'action du CPRMV s'inscrit dans un continuum de prévention, lequel commence auprès de la population en général, se soucie des individus vulnérables et termine sa course avec les individus en voie de radicalisation violente (ou déjà radicalisés).

PRÉVENTION TERTIAIRE
(ou prévention indiquée)

La prévention tertiaire veille principalement au rétablissement des individus radicalisés et au renforcement de ceux qui se sont sortis du processus de radicalisation.

PRÉVENTION SECONDAIRE
(ou prévention ciblée)

La prévention secondaire déploie ses efforts autour des individus à risque de basculer dans une dynamique de radicalisation.

PRÉVENTION PRIMAIRE
(ou prévention universelle)

La prévention primaire s'intéresse à l'ensemble de la population.

Quelles réponses institutionnelles dans le contexte du Québec ?

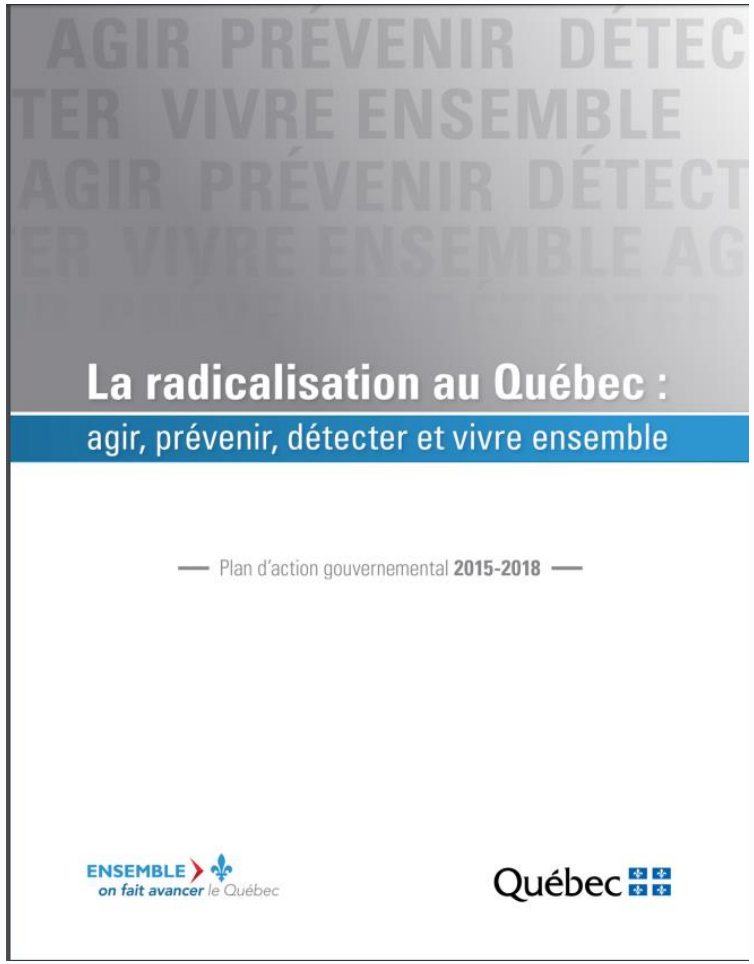

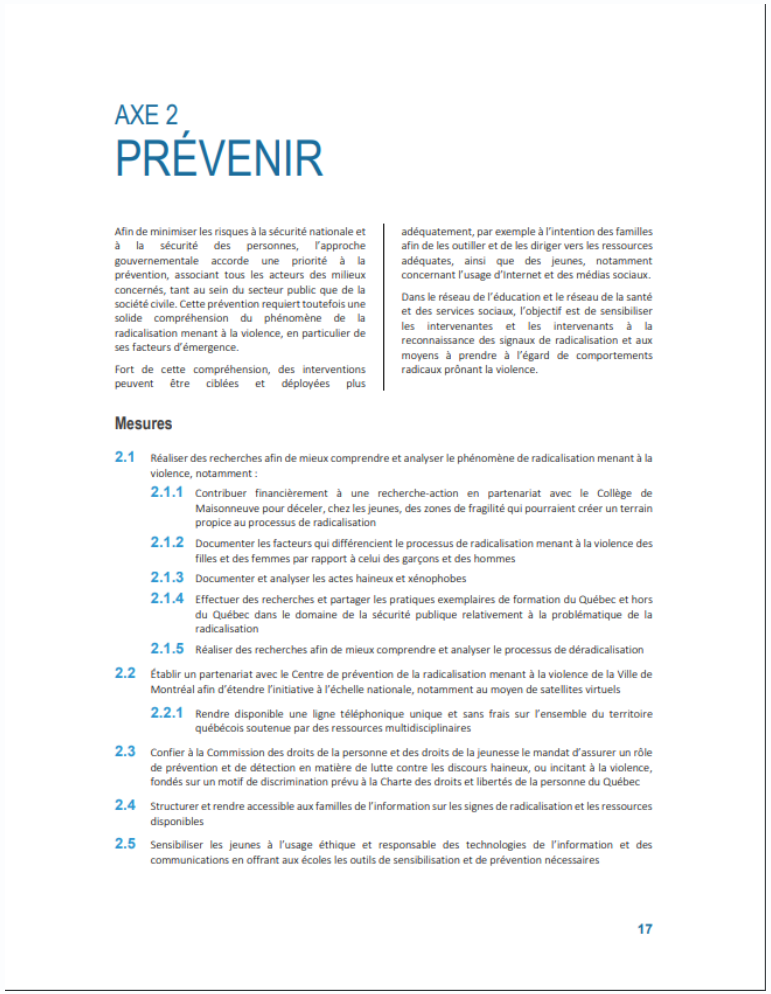

AXE 2

PRÉVENIR

Afin de minimiser les risques à la sécurité nationale et à la sécurité des personnes, l'approche gouvernementale accorde une priorité à la prévention, associant tous les acteurs des milieux concernés, tant au sein du secteur public que de la société civile. Cette prévention requiert toutefois une solide compréhension du phénomène de la radicalisation menant à la violence, en particulier de ses facteurs d'émergence.

Fort de cette compréhension, des interventions peuvent être ciblées et déployées plus adéquatement, par exemple à l'intention des familles afin de les outiller et de les diriger vers les ressources adéquates, ainsi que des jeunes, notamment concernant l'usage d'Internet et des médias sociaux.

Dans le réseau de l'éducation et le réseau de la santé et des services sociaux, l'objectif est de sensibiliser les intervenantes et les intervenants à la reconnaissance des signaux de radicalisation et aux moyens à prendre à l'égard de comportements radicaux prônant la violence.

Mesures

2.1 Réaliser des recherches afin de mieux comprendre et analyser le phénomène de radicalisation menant à la violence, notamment :

- **2.1.1** Contribuer financièrement à une recherche-action en partenariat avec le Collège de Maisonneuve pour déceler, chez les jeunes, des zones de fragilité qui pourraient créer un terrain propice au processus de radicalisation
- **2.1.2** Documenter les facteurs qui différencient le processus de radicalisation menant à la violence des filles et des femmes par rapport à celui des garçons et des hommes
- **2.1.3** Documenter et analyser les actes haineux et xénophobes
- **2.1.4** Effectuer des recherches et partager les pratiques exemplaires de formation du Québec et hors du Québec dans le domaine de la sécurité publique relativement à la problématique de la radicalisation
- **2.1.5** Réaliser des recherches afin de mieux comprendre et analyser le processus de déradicalisation

2.2 Établir un partenariat avec le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence de la Ville de Montréal afin d'étendre l'initiative à l'échelle nationale, notamment au moyen de satellites virtuels

- **2.2.1** Rendre disponible une ligne téléphonique unique et sans frais sur l'ensemble du territoire québécois soutenue par des ressources multidisciplinaires

2.3 Confier à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse le mandat d'assurer un rôle de prévention et de détection en matière de lutte contre les discours haineux, ou incitant à la violence, fondés sur un motif de discrimination prévu à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec

2.4 Structurer et rendre accessible aux familles de l'information sur les signes de radicalisation et les ressources disponibles

2.5 Sensibiliser les jeunes à l'usage éthique et responsable des technologies de l'information et des communications en offrant aux écoles les outils de sensibilisation et de prévention nécessaires

17

Un plan d'action interministériel autour de mesures axés sur 4 grandes orientations :

- ***Agir***
- ***Prévenir***
- ***Détecter***
- ***Vivre-ensemble***

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

Des acteurs diversifiés dans le champ de la prévention

Acteurs institutionnels :

Acteurs communautaires :

Acteurs de recherche :

Il faut ajouter à cela :

- les acteurs non-spécialisés « radicalisation » mais qui agissent indirectement sur cet objet ;
- Les acteurs spécialisés pan-canadiens

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE D'INTERVENTION

- **Perspective individualisée**
- **Approche "étiologique" ou "écosystémique" ;**
- **Se concentrer sur le disengagement (non la déradicalisation) ;**
- Construction d'un **réseau communautaire de soutien et de protection** autour de l'individu ;
- **Collaboration et recours aux partenaires publics ou privés** selon les cas.

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

CENTRE DE **PRÉVENTION**
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE

LIGNE D'ASSISTANCE : 1-877-687-7141

Info-radical.org

@Info-radical

Info-radical